

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

BREVET D'INVENTION.

XVIII. — Articles de bureau, enseignement, vulgarisation.

N° 528.716

1. — ARTICLES DE BUREAU ET MATÉRIEL DE L'ENSEIGNEMENT.

Plume à dessin notamment pour porte-plume réservoir.

M. THEODOR KOVÁCS résidant en Allemagne.

Demandé le 16 décembre 1920, à 14^h 50^m, à Paris.

Délivré le 24 août 1921. — Publié le 18 novembre 1921.

(3 demandes de brevets déposées : les 1^{re} et 2^{es} en Allemagne les 25 juin et 22 juillet 1920; la 3^e en Hongrie le 22 avril 1917. — Déclaration du déposant.)

La présente invention concerne les plumes à dessin, qui sont particulièrement destinées aux porte-plumes réservoirs. Les plumes montées sur des porte-plumes réservoirs reçoivent en général l'encre par en bas et sont pourvues d'ordinaire d'une fente longitudinale. Ces plumes sont utilisables pour écrire, car dans ce cas, la pression variable, que permet la fente, est utilisée pour obtenir la différence entre les pleins et les déliés, mais elles ne peuvent pas servir pour le dessin. Une plume à dessin a besoin d'une arrivée d'encre uniforme et indépendante de la pression pour que la force du trait reste toujours constante. Les plumes à dessin de la présente invention permettent d'obtenir ce résultat; elles n'ont pas de fente longitudinale, l'arrivée d'encre se fait par en bas, et elles comportent une percée ou ouverture à travers laquelle l'encre passe sur le côté supérieur ou dessus de la plume. L'encre à dessiner passe alors par capillarité de la percée, ou point de passage, jusqu'à la pointe de la plume.

Le dessin annexé représente trois exemples d'exécution de l'objet de la présente invention.

La fig. 1 montre en coupe longitudinale la partie inférieure d'un porte-plume réservoir sur lequel est monté une plume pour passer à l'encre.

La fig. 2 est une vue de la plume et,

La fig. 3 une coupe suivant la ligne A-B. 30

La fig. 4 est une coupe, la fig. 5 une vue et la fig. 6 une coupe transversale suivant la ligne C-D, d'une plume à dessin pour l'écriture égyptienne.

La fig. 7 est une coupe et la fig. 8 une vue de dessus d'une plume tubulaire. 35

Les plumes sont fixées sur le porte-plume *h* de la manière représentée sur la fig. 1. Le porte-plume *h* porte sur son col *a* le fût *f*¹ de la plume *f*. Cette plume s'engage par une dépression *f*² dans une gorge annulaire *a*¹ du col *a* du porte-plume, et cet engagement sert à empêcher un déplacement axial de la plume. La fixation de la plume sur le porte-plume se fait au moyen d'une bague d'arrêt *b*. Dans l'embouchure à percée conique du col *a* du porte-plume, se trouve l'élément d'amenée d'encre *c*, dont l'ouverture d'écoulement *d* mène le liquide sous la plume *f*. Une ouverture *e* prévue dans la plume, laisse passer l'encre sur le dessus de la plume. Le dessus de la plume est recouvert par une plaque *g*, qui s'appuie par des tétons *g*¹, *g*² sur la plume, et forme un intervalle capillaire *i* de hauteur déterminée; cet intervalle va jusqu'à la pointe de la plume et s'étend au-delà de l'ouverture 50 55

Prix du fascicule : 1 franc.

de passage e . Pour que l'élément conducteur d'encre reçoive de l'air de remplacement, la plaque g est fortement cintrée en g^3 , et découvre une ouverture f^3 dans le corps de plume f . Il existe ainsi une communication vers l'ouverture e^1 de l'élément conducteur d'encre c . Lorsqu'on se sert de la plume, l'espace capillaire amène de l'encre de Chine au bord scripteur en dépendance du mouvement de la plume.

10 Ainsi que la fig. 2 le montre distinctement, le bord scripteur est pourvu d'échancrure m ; ces échancrures servent à empêcher le bord scripteur de pousser l'encre devant lui, sans la céder à la surface qui doit recevoir l'encre.

15 Pour déterminer exactement la force ou épaisseur du trait et éviter l'écoulement latéral de l'encre de Chine, les bords latéraux de la plume f sont recourbés vers le haut en f^4 , ainsi que représenté distinctement sur la fig. 3. La courbure s'étend vers le haut, et on obtient ainsi des bords latéraux qui permettent un guidage sûr de la plume sur un té, une règle, etc.

La plume représentée sur les fig. 1 à 3 est destinée à être employée comme plume pour 25 passer à l'encre.

La plume des fig. 4 à 6, plume dont on n'a représenté que les parties inférieures, est destinée à servir à l'écriture égyptienne. La plume f possède de nouveau l'ouverture de passage e , et sur la plume est disposée la plaque de recouvrement g , qui forme avec la plume l'espace capillaire i . La partie scripteuse f^5 est en forme de disque, et est placée suivant un angle par rapport au corps principal de la plume f . La 35 partie f^5 possède des échancrures f^6 et f^7 , pour que l'encre de Chine passe du côté supérieur de la plume sur son côté inférieur, et en conséquence passe à la surface scripteuse. Le corps de plume f possède une courbure latérale ascendante f^8 , qui sert à guider la plume le long 40 d'un té, d'une règle, etc.

Dans la plume tubulaire f , représentée sur les fig. 7 et 8, le liquide passe aussi par une

ouverture e sur le dessus de la plume. Cette ouverture se trouve directement sur la partie 45 tubulaire r de la plume, partie dans laquelle se trouve un noyau k . Entre la surface interne du tube r et le noyau k se trouve un espace capillaire i . Le liquide passe directement de l'ouverture e dans cet espace i , et est conduit 50 par capillarité jusqu'à la pointe de la plume.

La forme d'exécution de la fig. 7 sert à obtenir des traits forts. Pour des traits minces on n'a pas besoin du noyau k . Dans ce cas, la percée de la partie tubulaire r doit être capillaire. 55

RÉSUMÉ.

Plume à dessin notamment pour porte-plumes réservoirs caractérisée en ce que la plume n'a pas de fente longitudinale et est 60 pourvue d'une ou plusieurs ouvertures pour le passage du liquide, amené par en bas, sur le dessus de la plume, d'où le liquide parvient par capillarité à la pointe de la plume.

La plume peut comporter en outre une ou plusieurs des caractéristiques ci-après : 65

1° Une plaque de recouvrement recouvre la plume sur la partie pourvue des ouvertures de passage, de manière à obtenir entre cette plaque et la plume une conduite capillaire allant jusqu'à la pointe de la plume; 70

2° L'arête ou surface scripteuse de la plume comporte des échancrures par lesquelles le liquide retourne sur le dessus de la plume;

3° Les bords de la pointe de la plume sont recourbés vers le haut pour empêcher l'écou- 75 lement latéral de l'encre;

4° Des courbures servent à guider la plume le long d'un té, d'une règle, etc.;

5° La conduite capillaire est constituée par un corps tubulaire prenant directement der- 80 rière l'ouverture de passage pour l'encre.

THEODOR KOVÁCS.

Par procuration :

LAVOIX et MOSKÉ.

Fig. 1.

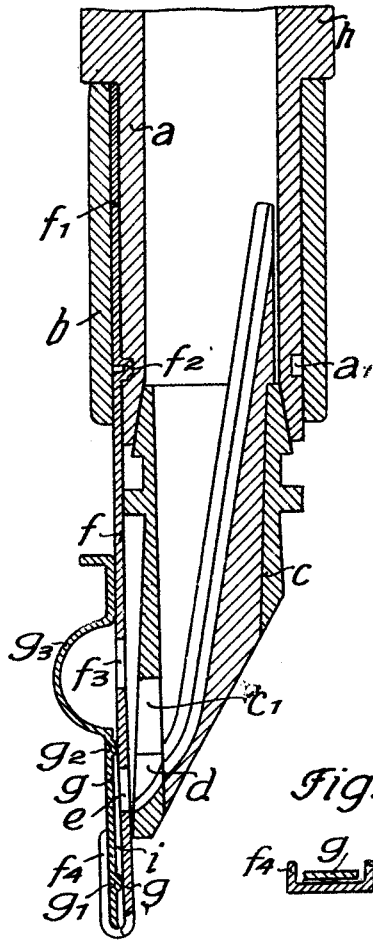


Fig. 2.

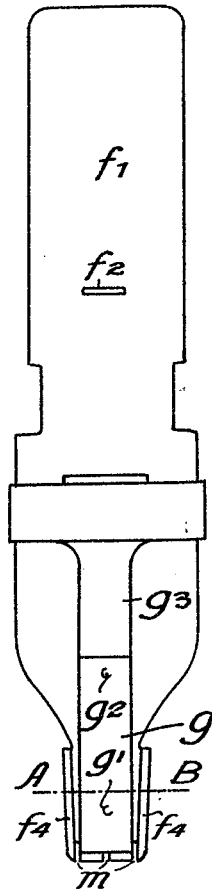


Fig. 3.



Fig. 4.

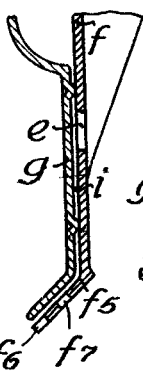


Fig. 5.

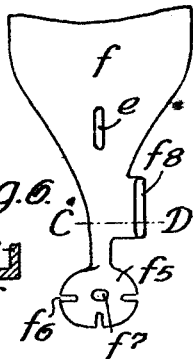


Fig. 7.

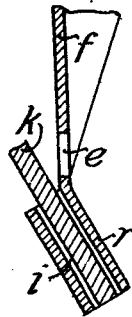


Fig. 8.

